

CINQ MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC) DES LAURENTIDES S'UNISSENT POUR LANCER LE PROGRAMME DE COVOITURAGE « J'ARRIVE »

Sainte-Agathe-des-Monts, 15 septembre 2022 - Les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de La Rivière-du-Nord et le mandataire Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), soutenus par Mobilité alternative (MOBA), sont fiers d'annoncer leur partenariat avec l'entreprise québécoise **Netlift dans le but de déployer une application de covoiturage pour les Laurentides. Le projet *J'arrive* sera lancé officiellement le 19 septembre 2022 et s'adresse à l'ensemble de la population des territoires des 5 MRC.**

Grâce au financement obtenu par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du gouvernement du Québec, les MRC mettront en place un programme de covoiturage avantageux qui récompensera les covoitureurs à l'aide d'une gamme d'incitatifs.

L'un des premiers incitatifs testés par le projet est le volet financier qui prévoit une enveloppe budgétaire afin de remettre aux conducteurs un remboursement minimal de 5,75 \$ selon la distance parcourue et le nombre de passagers à bord de leur véhicule. Les passagers profiteront d'un tarif avantageux aligné avec la tarification du transport collectif de la région, soit de 5,00 \$ à 15,00 \$ selon la distance parcourue. Par exemple, un trajet en covoiturage de 110 km coûtera 15,00 \$ au passager et le conducteur, lui, recevra un montant de 30,00 \$.

Le souhait du projet pilote, d'une durée initiale d'un an, est d'encourager les changements de comportements chez les auto-solistes dans le but d'offrir une alternative complémentaire à l'offre de transport actuel, de réduire l'émission des gaz à effet de serre sur le territoire et de faire un pas de plus vers l'économie de partage. Pour inciter les citoyens à rejoindre le programme, le premier trajet sera offert gratuitement aux passagers du 19 au 25 septembre à l'occasion du Défi sans auto solo. Tous les détails du programme sont disponibles au : jarrivelaurentides.ca

« Les défis sont nombreux sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle quand il est question du développement des services de transport de personnes. L'étalement de la population sur notre vaste territoire est un des enjeux principaux. Le covoiturage est donc un mode de transport à privilégier, autant pour les déplacements locaux que régionaux. Il représente une foule d'avantages à la fois économiques et écologiques. J'invite donc les citoyens à s'inscrire au projet » affirme Daniel Bourdon, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la Ville de Mont-Laurier.

« Nous sommes fiers de nous unir à nos précieux partenaires des Laurentides afin d'offrir une solution de transport supplémentaire pour notre population. En plus d'être complémentaire à l'offre de service actuelle, ce nouveau programme de covoiturage présente de nombreux bénéfices pour les utilisateurs, qu'ils soient conducteurs ou passagers, et pour l'ensemble de la collectivité. Plus que jamais, l'heure est aux solutions de mobilité durable et on se doit d'embarquer ! », mentionne Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil.

« En vue d'améliorer le milieu de vie de sa population, la MRC des Laurentides accorde une place importante à la question du transport à mobilité durable sur l'ensemble du territoire. Ayant le souci de déployer une offre de service maximale, nos 20 villes et municipalités se sont ralliées derrière le déploiement de cette application de covoiturage. L'idée est de repenser la mobilité en osant aller de l'avant avec ce concept numérique novateur au bénéfice de la population et de l'environnement », affirme Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides et maire de Brébeuf.

« En 2021, 62 % des résidents de la MRC des Pays-d'en-Haut occupaient un emploi à l'extérieur de leur territoire. De plus, 89 % de la population active se déplace en auto solo. Ces chiffres nous démontrent combien la mobilité des personnes est liée à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Le programme de covoiturage signé Netlift est un projet vitrine qui démontre notre créativité et notre leadership en matière de mobilité durable et partagée, pour répondre à de tels enjeux », déclare André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut.

« Voilà une superbe initiative qui permettra à ceux qui demeurent loin des arrêts de bus et des gares de se déplacer plus aisément, tout en réduisant leur empreinte carbone. En facilitant le covoiturage par l'usage des technologies, nous offrons une alternative sensée, conviviale et très accessible. Nous pouvons en être très fiers ! », a soutenu le maire de Saint-Jérôme, Marc Bourcier.

« Ce projet de covoiturage s'inscrit tout à fait dans le type de milieu de vie propice au développement d'une zone d'innovation en transport, dont la MRC de La Rivière-du-Nord est l'instigatrice. Combiné aux récentes améliorations du transport adapté et collectif et aux autres projets municipaux, ce programme est un ajout intéressant à l'offre de services sur notre territoire », souligne Xavier-Antoine Lalande, préfet de la MRC et maire de Saint-Colomban.

« Nous croyons que l'utilisation des places libres dans les véhicules, compte pour une opportunité de faire une différence dans les Laurentides. L'économie de partage ouvre des horizons, et offrira dans le cas de ce projet, des conditions gagnantes pour les conducteurs comme pour les passagers », ajoute Annie Bélanger, directrice générale de Transport adapté et collectif des Laurentides.

« Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est que 5 MRC s'unissent pour dire : ici, sur notre territoire, on utilise une seule plateforme de covoiturage. Le covoiturage souffre de la diversité des applications qui facilitent le jumelage entre conducteurs et passagers, ce qui dilue son efficacité. Sur le territoire des 5 MRC, il n'y a plus d'ambiguïté, c'est *J'arrive* ! En bonus, les conducteurs reçoivent un remboursement généreux et les passagers paient un tarif réduit. Et tout ça, en aiguisant leur esprit d'entraide ! », se réjouit Lambert Desrosiers-Gaudette, conseiller en mobilité durable chez MOBA.

« Nous sommes heureux de mettre à contribution notre technologie et notre expertise en gestion de projets de covoiturage. Notre partenariat avec les cinq MRC et MOBA permettra un rayonnement fort du projet de par notre désir de modifier les pratiques en mobilité. L'application Netlift permettra de faciliter les jumelages entre les covoitureurs des Laurentides qui partagent des trajets et horaires similaires. Nous espérons que cette initiative inspirera d'autres régions à mettre en place des solutions de covoiturage structurées » explique Christine Bertrand, directrice générale de Netlift.

À propos de Netlift

La vision de Netlift est de réduire massivement l'auto-solo, les émissions de GES et les inefficiences en transport, en ayant un impact significatif et durable sur l'environnement et la société. Depuis 2012, Netlift a développé une expertise et des outils technologiques de pointe permettant de résoudre des enjeux de mobilité et de bâtir une communauté durable. À ce jour, Netlift travaille en partenariat avec des établissements scolaires, des entreprises privées, des villes et des institutions gouvernementales.

Source :

Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)

Renseignements :

Annie Bélanger, Directrice générale de TACL, abelanger@transportlaurentides.ca, 819-774-0467 poste 222